

Distance

↔ 6 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +210 m

Balisateur



Bleu

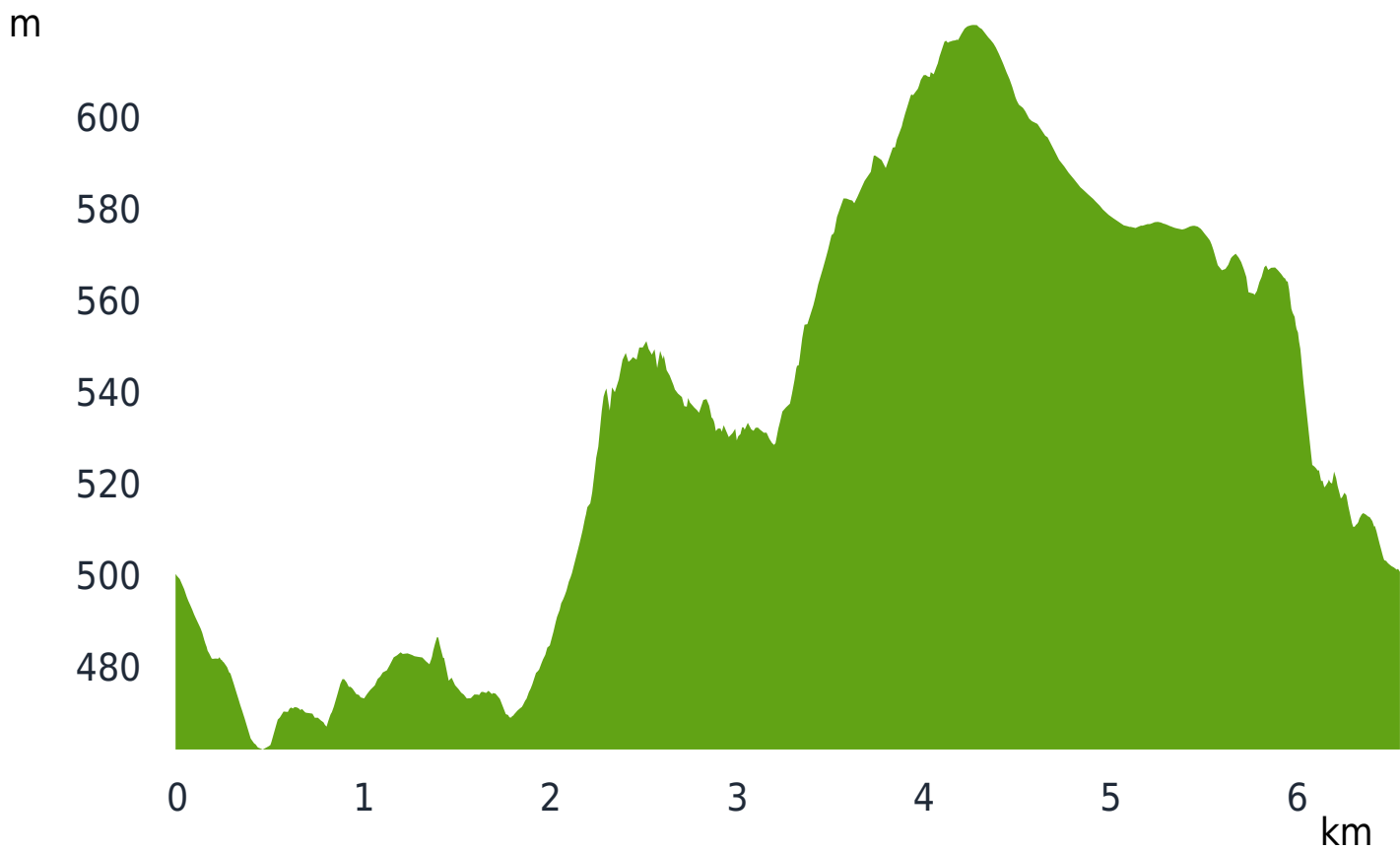


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Floret

Adresse de départ

Parking - Hôtel des voyageurs - Place du Marronnier
63320 Saint-Floret

Accès au point de départ

De Clermont-Ferrand, prendre l'A75, sortie n°6 (Champeix, Besse, Saint-Nectaire). À Champeix, prendre la direction Saint-Nectaire, puis dans le virage après la place, prendre la D28 sur la gauche en direction de Clémensat et Saint-Floret (7 km).

Description du parcours

Depuis le village médiéval de Saint-Floret, on enjambe le pont de la Pède pour découvrir vergers, prairies et d'anciens vignobles en terrasse. Belles vues sur le village et les gorges de la couze Pavin.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : À partir du panneau à Saint-Floret, sur le parking de l'Hôtel des Voyageurs, place du Marronnier, croisement entre la D26 et le D627, longer la Couze en amont, le long de la D26, direction Saurier sur 200 m.

Étape 2 : Juste avant le dos d'âne, prendre à droite le chemin de la Rochette qui monte à travers les jardins jusqu'au sommet de la colline.

Étape 3 : 20 m après la ligne haute tension, prendre le large chemin sur la gauche et descendre face aux maisons. Au 1er croisement, tourner à gauche et suivre la ligne EDF (au cours de la montée, point de vue sur le village et l'église du Chastel). Ignorer le premier croisement en restant sur la gauche puis, arrivé à la patte d'oie, continuer sur la droite le chemin qui monte sur le plateau. Traverser le parking en passant sous la ligne à haute tension et prendre en face le chemin qui rejoint la route.

Étape 4 : Prendre la route sur la droite en direction du village de Clémensat. Traverser le village jusqu'à la fontaine puis poursuivre sur la route de Saint-Floret. À la sortie du village, en face du camping, tourner à gauche sur 20 m puis à droite (dans la montée, vue sur les terrasses : pailhats) et continuer jusqu'à une sente à droite (vue sur l'église du Chastel située sur l'autre versant de la vallée).

Étape 5 : Quitter le chemin pour suivre cette sente qui descend perpendiculairement à droite, puis 300 m plus loin prendre à gauche sur 400 m. Tourner à droite sur le petit sentier escarpé qui descend face au village. À la croix, prendre la route sur la droite et traverser le village pour revenir au point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.